

**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Cinquième session**

**29 avril - 3 mai 2013
Genève**

Session d'ouverture du 29 avril 2013

Discours de

**Anne Miroux
Directeur
Division de la technologie et de la logistique
CNUCED**

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Cinquième session
Genève, 29 avril-3 mai 2013

Session d'ouverture du 29 avril 2013

Discours de

Mme Anne Miroux
Directeur, Division de la technologie et de la logistique, CNUCED

CHECK AGAINST DELIVERY

Monsieur le Président,
Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous présente aujourd'hui, dans le cadre de cette Commission, certains aspects du travail de la CNUCED sur la science, de la technologie et l'innovation (STI) pour le développement. Mon intervention portera sur trois domaines distincts:

- Le premier concerne certaines des tendances récentes et significatives en matière de politiques STI pour le développement.
- Le deuxième porte sur deux processus intergouvernementaux qui reflètent l'importance que prend la question de la science, la technologie et l'innovation dans le débat sur le développement durable et auxquels participe la CNUCED: il s'agit d'une part de l'agenda post-2015 des objectifs de développement du millénaire (OMD) et, de l'autre, de l'Examen Ministériel Annuel du Conseil économique et social.
- Enfin, quelques informations vous seront données sur les réunions qui se tiendront dans les prochaines semaines sur des questions relatives à la science et la technologie pour le développement STI, y compris bien sur la prochaine session de la Commission des Nations Unies sur la science et la technologie pour le développement (CSTD).

Permettez-moi donc d'évoquer tout d'abord certaines évolutions récentes dans le domaine de la STI pour le développement. Certaines de ces tendances, et leurs implications en matière de politiques ont d'ailleurs fait l'objet d'un travail spécifique de la CNUCED ces dernières années, à travers entre autres nos publications. (À cet égard, je souhaite vous mentionner qu'il y a à peine deux semaines, lors d'un séminaire que ma Division a organisé avec le Professeur Bengt-Åke Lundvall, un des universitaires les plus réputés au monde dans le domaine de l'innovation et l'un des

pères intellectuels de la notion des systèmes d'innovation, ce dernier nous expliquait comment, à son avis, l'analyse et les propositions faites dans le TIR en font l'un des meilleurs rapports en son genre sur le sujet).

Je soulignerai donc cinq tendances importantes:

1. **La nécessité à laquelle se trouvent confrontés les gouvernements d'adapter leurs politiques d'innovation aux nouvelles contraintes financières, et l'impact de ce nouvel environnement sur les stratégies et politiques de STI.** De nombreux pays tant développés qu'en développement subissent toujours les conséquences de la crise financière mondiale de 2007-2008. L'adoption généralisée de mesures de consolidation fiscale a, dans de nombreux cas, eu un impact significatif sur les budgets destinés à soutenir la recherche et développement et l'innovation. Les pays en développement, qui pour beaucoup d'entre eux disposaient de budgets en ce domaine déjà très limité avant la crise, sont confrontés à une situation encore plus difficile.

Dans ces conditions, la pression est forte de « faire plus avec moins », et donc de(1) mettre la priorité sur des programmes de soutien à l'innovation et au développement technologique qui ont un impact évident sur la croissance et l'emploi (tels que les programmes axés sur le développement du capital humain et l'adaptation), souvent sur une base sectorielle ou thématique (2) renforcer la collaboration entre les centres de recherche et les entreprises et soutenir l'innovation industrielle, et (3) insister sur l'importance du contrôle et de l'évaluation des programmes de financement de l'innovation, et sur l'amélioration de la coordination et de la collaboration interinstitutionnelle.

Il existe certes d'importantes exceptions à la tendance de restrictions budgétaires mentionnée ci-dessus, en particulier dans plusieurs pays en développement. Par exemple, le programme chinois "Innovation 2020" comporte un engagement fort pour encourager l'innovation, prévoyant par exemple une augmentation des dépenses dans la recherche et le développement (en vue d'atteindre 2,5 % du PIB d'ici 2020) et de très importants efforts de recrutement dans les grands centres de recherche. Le programme brésilien "Plano Maior Brasil", 2011-2014, place également l'innovation au cœur de sa politique de développement industriel. La République de Corée, avec la création récente de l'Institut des sciences de base et le renforcement des programmes portant l'aide aux petites et moyennes entreprises axée sur la technologie, est un autre exemple de promotion des investissements dans la technologie et l'innovation. L'Inde (où la décennie 2010 à 2020 est la « décennie de l'innovation »), la Russie et l'Afrique du Sud, entreprennent également des efforts significatifs pour développer des activités de recherche et des capacités d'innovation.

2. **L'importance accrue des politiques d'innovation inclusive.** Cette tendance peut prendre diverses formes, mais il est clair qu'il existe de nos jours un intérêt croissant à inclure dans la politique d'innovation une dimension inclusive, i.e. une dimension qui prend en compte les besoins des populations du "bas de la pyramide" et élargit le champ des questions technologiques afin d'y inclure celles qui affectent particulièrement les plus pauvres et les plus

vulnérables. Cet accent mis sur l'innovation inclusive, privilégiant "la recherche de solutions locales ou populaires (grass roots)», est visible par exemple dans le Plan quinquennal indien 2012-2017. Cette approche inclusive s'accompagne aussi d'une prise en compte de la question du genre dans la conception et la mise en œuvre des politiques STI, sujet que la CNUCED a abordé ces dernières années.

3. **L'attention croissante accordée à «l'innovation verte».** Il s'agit là d'une tendance qui prend de l'ampleur, et qui répond à la nécessité pour la communauté internationale de faire face aux défis majeurs des changements climatiques et des questions environnementales.
4. **L'émergence d'un certain nombre de pays en développement, nouveaux acteurs sur la scène STI.** Cette tendance est étroitement liée au thème de notre dernier rapport sur la technologie et l'innovation, qui portait sur la collaboration Sud-Sud, la technologie et l'innovation.

Cette tendance peut contribuer de façon significative au développement technologique et à l'innovation dans de nombreux pays du Sud. Les solutions technologiques identifiées dans les pays en développement peuvent s'avérer en effet mieux adaptées aux besoins spécifiques des autres pays en développement, et leurs expériences en matière d'innovation sont en tout cas très pertinentes. La collaboration technologique entre pays en développement élargit également la gamme d'options disponibles pour les acteurs publics et privés dans les pays du Sud. En dépit de ces avantages potentiels, la coopération technologique Sud-Sud et triangulaire reste encore limitée à un nombre relativement restreint de pays, principalement en raison de l'absence des capacités technologiques dans de nombreux pays en développement, en particulier - mais pas seulement - dans les pays les moins avancés. Donner la priorité au renforcement des capacités technologiques et à l'apprentissage, adopter un «cadre international sur la technologie Sud-Sud et de l'innovation", et mettre en commun des ressources grâce à un pacte STI Sud-Sud pour faire face de manière coordonnée aux défis technologiques auxquels sont confrontés tous les pays en développement, sont des réponses que nous proposons dans notre rapport.

5. **Le rôle majeur que jouent les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'évolution de la science, la technologie et l'innovation en général.** C'est l'une des raisons pour lesquelles notre Division intègre à son travail sur les grandes questions STI un volet «technologies de l'information et de la communication». Dans ce domaine également, notre publication phare, le Rapport sur l'économie de l'information (l'IER), qui s'est imposé au cours des 12 dernières années comme une source fiable de données et d'analyses, identifie les nouvelles tendances et propose un programme concret pour les décideurs des pays en développement.

Nos travaux récents dans ce domaine se sont concentrés sur la contribution de l'industrie du logiciel au développement global des TIC et sur les capacités d'innovation dans les pays en développement.

Le dernier IER appelle en effet les gouvernements des pays en développement à accorder plus d'attention à la production locale de logiciels. De nos jours, le logiciel fait partie intégrante d'une gamme croissante de biens et de services. Dans le même temps, un certain nombre de changements dans le paysage des TIC - comme le développement remarquable des téléphones mobiles, l'amélioration de la connectivité haut débit et une utilisation plus importante de l'open source - font qu'il est plus facile aujourd'hui pour les programmeurs de pays en développement, y compris de PMA, de s'assurer un revenu en produisant du logiciel. Les pays en développement peuvent tirer un meilleur parti de cette situation. Le rapport suggère que les gouvernements prennent part activement au développement de leurs capacités dans l'industrie du logiciel. Il recommande que l'élaboration de leurs stratégies et politiques en ce domaine se fasse en concertation avec les divers acteurs du «système», tels les entreprises du secteur, les universités, les communautés de développeurs, et les divers utilisateurs. Le développement de l'infrastructure télécoms, celui des compétences, l'adoption de cadres juridiques et la création d'interactions entre producteurs de logiciels, utilisateurs, et réseaux internationaux sont à cet égard des questions clés. Enfin, à travers les « marchés publics » les gouvernements ont aussi un moyen d'influencer le développement de leurs industries des TIC et du logiciel en particulier, comme souligné dans la dernière étude publiée par la CNUCED sur ce sujet et intitulée (en anglais) «Promoting local ICT sector through public procurement».

Notre travail sur les Tics et leur rôle dans la croissance et le développement économique nous a conduits à participer de façon croissante à un certain nombre d'activités (entre autre des sommets et forums) sur la questions relatives aux Tics, à travers par exemple le Groupe de Nations Unies sur la Société de l'Information (UNGIS). La CNUCED joue également un rôle actif dans la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information (World Summit on the Information Society (WSIS), par exemple en tant que co-organisateur du Forum annuel du WSIS qui se tiendra à Genève au mois de mai.

Monsieur le Président,
Mesdames, et Messieurs les délégués,

Le regain d'intérêt porté au rôle de la science, la technologie et l'innovation dans le développement est reflété dans la place qui lui est accordé dans les discussions ou processus intergouvernementaux tels que ceux relatifs aux Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMDs) post 2015 et à l'Examen Ministériel Annuel de l'ECOSOC.

La CNUCED est activement impliquée dans le débat sur les OMDs post-2015 : le Secrétariat fait partie en effet de l'Équipe spéciale du système des Nations Unies que le Secrétaire général de l'ONU a créé en Septembre 2011 . Dans ce contexte, elle a joué un rôle très actif dans la préparation d'un document de réflexion thématique sur « La science, de la technologie et l'innovation pour le développement durable dans le partenariat mondial pour le développement post 2015 ». Ce document est destiné à aider à encadrer le débat sur la place de la science, la technologies et l'innovation dans un nouveau partenariat global pour le développement. La CNUCED

a assumé avec l'OMPI, en tant que co-leader - la responsabilité de la préparation de ce document, auquel ont aussi participé diverses autres organisations.

Le fait que l'Examen ministériel annuel de l'ECOSOC porte cette année, sur «le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation, et le potentiel de la culture dans le développement durable et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement» témoigne là encore du renouveau de la question STI et de son importance dans le débat sur le développement durable. La CNUCED a bien évidemment contribué à la préparation de cet événement, dont l'organisation est sous la responsabilité de UNDESA. Nous avons ainsi, comme diverses autres organisations, contribué au rapport du Secrétaire général des Nations Unies qui servira comme document de base aux discussions sur le sujet ; nous avons aussi participé à certaines des réunions régionales préparatoires à l'Examen Ministériel, et organisé spécifiquement une session sur la future session annuelle de l'ECOSOC dans le cadre du panel intersession de la CSTD qui s'est tenu en janvier dernier à Lima.

Avant de conclure, Mr le président je profite de l'occasion qui m'est offerte pour indiquer à la présente Commission que la seizième session de la CSTD se tiendra à Genève du 3 au 7 juin. La Commission examinera deux thèmes prioritaires, à savoir (1) la science, technologie et innovation pour des villes et des périphéries urbaines durables et (b) l'Internet à haut débit pour une société numérique inclusive. Elle se penchera aussi sur les progrès de la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

La Commission aura l'occasion d'explorer plus en détail certaines questions liées au rôle de la science, de la technologie et de l'innovation et aux politiques STI, en particulier en ce qui concerne par exemple l'investissement dans, et le financement, de l'innovation (point 5 de l'ordre du jour). Nous aurons également l'opportunité dans quelques jours de discuter des activités entreprises sous chacun des trois piliers de la CNUCED: recherche et analyse, création du consensus et assistance technique. Notre rapport d'activités est à votre disposition pour vous donner déjà un aperçu de nos travaux, mais je tiens à remercier d'ores et déjà à remercier nos donateurs pour le soutien précieux qu'ils nous apportent.

Je vous remercie de votre attention.
